



Répondre à l'urgence sociale, économique, écologique et démocratique

La crise sanitaire de la COVID-19 frappe notre pays depuis le début de cette année, et nul ne peut en prédire l'issue et les conséquences qui sont d'ores et déjà dramatiques pour la santé, violentes socialement et économiquement particulièrement pour les jeunes, les retraités, les personnes en situation de précarité et vulnérables.

Cette crise met en lumière les insupportables fractures sociales, l'explosion et l'intensification des inégalités, des discriminations face au droit du travail et l'accès à l'emploi, aux salaires dignes pour vivre de son travail, à l'effectivité des droits fondamentaux que sont la santé, l'éducation, le logement, l'alimentation, la culture...

Et c'est bien parce que la poursuite de la vie sociale et économique repose avant tout sur le travail et l'engagement des soignants, des agents des services publics, des artisans et des travailleurs manuels qualifiés de "premiers de cordées" que l'ensemble des acteurs publics et politiques doivent entendre leurs voix, celles de leurs représentants et de leurs organisations syndicales. Il est temps de reconnaître le travail, les métiers à l'aune de leur valeur sociale et de l'urgence climatique.

Car pendant ce temps-là, le quotidien du monde du travail se dégrade chaque jour davantage. Les emplois perdus se comptent par milliers dans notre région, nombre d'entreprises industrielles ferment, se délocalisent ou sont menacées, les services publics n'ont plus les moyens d'assurer leurs missions face à l'urgence des besoins.

C'est pourquoi, les organisations syndicales régionales exigent, comme à tous les niveaux, d'être associées à l'ensemble des lieux de négociations, de dialogue social, paritaires, territoriaux et professionnels, au sein desquels les choix stratégiques sont décidés.

Ainsi, nous demandons à être parties prenantes des comités de suivi des plans de relance en région et dans les départements.

Des dispositifs d'aides publiques massives sont aujourd'hui mis en œuvre. Ils doivent faire l'objet d'une étude transparente à partir des objectifs du plan de relance régional : développer une industrie et une économie de proximité, préserver et relocaliser l'emploi, ancrer en territoire la recherche, l'accompagnement des entreprises dans les transitions écologiques nécessaires et d'accélérer la connectivité en région et l'évolution des technologies numériques.

Si nous partageons ces ambitions, des critères de conditionnalités et de contreparties en termes d'emploi, de formation professionnelle, de salaires et de garanties collectives doivent être décidées ainsi que des dispositions de suivi, de contrôle et d'évaluation.

En conclusion, la crise sanitaire, si nous ne voulons pas être condamnés à la subir à perpétuité, rend indispensable de repenser le travail, notre modèle de développement, de production, nos politiques publiques en réponse aux besoins humains et à l'intérêt général, au développement de nos territoires et à la protection du vivant et d'en finir avec les choix dictés par une vision essentiellement comptable et économique. Répondre à l'urgence sociale, économique, écologique et démocratique, tels sont les défis d'aujourd'hui et de demain.

En pièce jointe, lettre ouverte au Préfet de Région et au Président du Conseil régional